



22-C-0135

Séance du vendredi 24 juin 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE
2021 - ADOPTION**
I. Rappel du contexte

Conformément aux dispositions de l'article L 5217-10-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement est présenté au vote du Conseil de la Métropole.

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

II. Objet de la délibération
1.Présentation du budget annexe assainissement

Le budget annexe assainissement, créé en 1968, retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées. Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

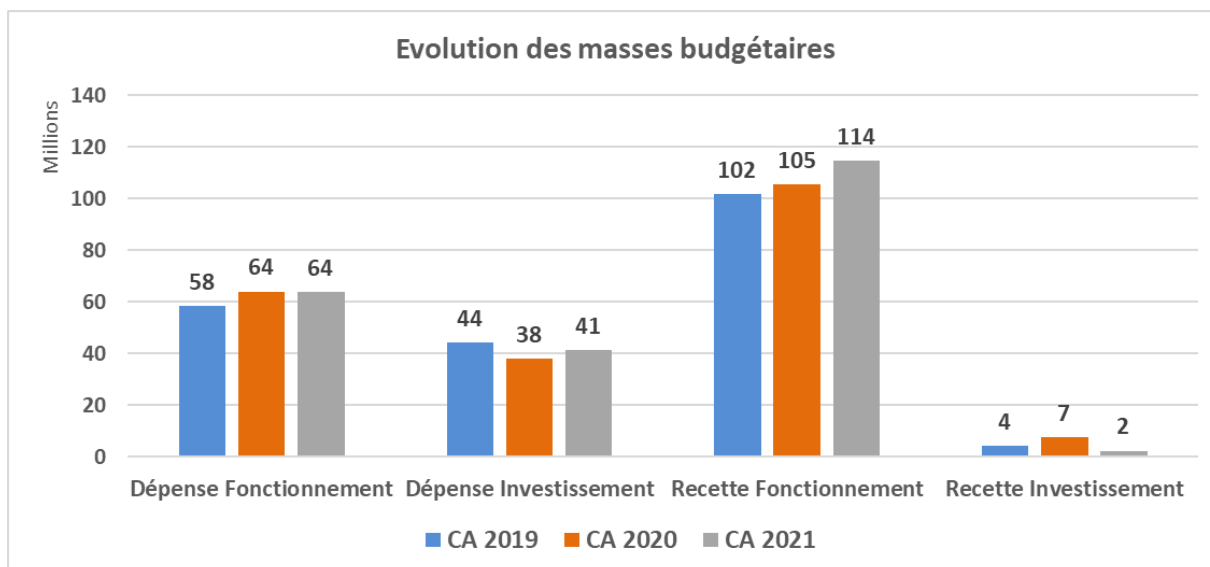
- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est notamment assuré par la redevance assainissement,
- le budget annexe assainissement est soumis à la nomenclature M49,
- le budget gère la TVA (déclarations CA3). Il est donc voté en montants hors taxes.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Assainissement	01/01/1968	SPIC	M 49	Régie Marchés publics	Budget Hors Taxes

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés. En 2021, les masses budgétaires totales réelles en dépenses, hors résultats reportés, s'élèvent à 104,9M€, soit +3,1M€ par rapport à 2020 (+3%). En recettes, elles représentent 116,7M€, soit +4,0M€ par rapport à 2020 (+3,5%). La section de fonctionnement représente 61% des dépenses et 98% des recettes en 2021.



3.La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 63,7M€.

La fusion avec la CCHD a généré des opérations comptables liées à la fusion (apurement de rattachements) qui viennent augmenter le niveau des réalisations (tant en dépenses qu'en recettes) pour l'exercice 2020 à hauteur de 3,7M€. A cela s'ajoute la reconstitution en année pleine du périmètre métropolitain à 95 communes (la fusion entre la MEL et la CCHD ayant eu lieu le 14 mars 2020) et qui conduit, pour rendre les exercices comparables, à devoir intégrer 0,05M€ en dépenses. Au total, il convient ainsi de neutraliser 3,7M€ de dépenses de fonctionnement.

Sans ces opérations, le montant des dépenses de fonctionnement en 2020 s'élève à 60,2M€ et la variation CA 2021/ CA 2020 des dépenses de fonctionnement s'établit à 3,5M€ (soit +5,7%).

Depenses de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation
Charges à caractère général	40 775 769	46 480 113	42 897 350	44 827 130	104%
<i>dont charges hors refacturation</i>	<i>38 334 624</i>	<i>43 288 991</i>	<i>39 994 670</i>	<i>42 220 048</i>	<i>106%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>2 441 145</i>	<i>3 191 122</i>	<i>2 902 680</i>	<i>2 607 082</i>	<i>90%</i>
Charges de personnel	15 989 009	15 340 786	16 061 235	14 953 129	93%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	<i>12 270 423</i>	<i>11 622 200</i>	<i>12 342 649</i>	<i>11 268 889</i>	<i>91%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>3 718 586</i>	<i>3 718 586</i>	<i>3 718 586</i>	<i>3 684 240</i>	<i>99%</i>
Atténuations de produits	111 000	131 125	111 000	97 524	88%
Autres charges de gestion courante	80 010		120 010	99 273	83%
Dépenses de gestion	56 955 788	61 952 024	59 189 595	59 977 055	101%
Charges financières	1 657 341	1 629 862	1 559 004	1 488 800	95%
Charges exceptionnelles	592 500	248 703	670 000	1 207 933	180%
Provisions	25 000	57 766	0	1 010 639	
Total dépenses de fonctionnement	59 230 629	63 888 355	61 418 599	63 684 428	104%

Elles sont constituées :

- **des dépenses de gestion** à hauteur de 60,0M€, décomposées en :

- **charges à caractère général** : 44,8 M€, représentant 70% des dépenses de fonctionnement. Les dépenses liées aux stations d'épuration s'élèvent à 30,5M€, dont 11,8 M€ sur la STEP de Marquette et 6,4M€ sur la STEP de Watrelos. Les dépenses de collecte des eaux usées atteignent 9,3M€ en 2021. Enfin, les refacturations du budget général représentent 2,6 M€.
- **charges de personnel** : 15,0M€, soit 24% des dépenses de fonctionnement. L'effectif pourvu en 2021 est de 203 agents dont 199 postes de titulaires et 4 postes de non titulaires ;
- **charges diverses** : 0,2M€ ;
- **des charges financières** : 1,5M€ ;
- **des charges exceptionnelles** : 1,2M€ lié à des régularisations comptables pour lesquelles une recette de 1 M€ a par ailleurs été enregistrée,
- **des provisions** : 1,0M€ au titre d'un contentieux.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 114,5 M€.

Comme en dépenses, la fusion avec la CCHD a généré des opérations comptables liées à la fusion (apurement de rattachements et taxes foncières) qui font varier le niveau des réalisations pour l'exercice 2020 de +3,7M€. A cela s'ajoute la reconstitution en année pleine du périmètre métropolitain à 95 communes (la fusion entre la MEL et la CCHD ayant eu lieu le 14 mars 2020) et qui conduit, pour rendre les exercices comparables, à devoir intégrer 0,06M€ en recettes. Au total, il convient

ainsi de neutraliser 3,7M€ de recettes de fonctionnement. Sans ces opérations, le montant des recettes de fonctionnement 2020 s'élève à 101,6M€, et la variation CA 2021/ CA 2020 des recettes de fonctionnement s'établit à +12,8M€ (soit +12,5%).

Recettes de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation
Redevance Assainissement	78 982 000	79 728 435	80 700 000	85 446 789	106%
PRE / PFAC / Branchements	7 100 000	4 083 389	7 100 000	12 607 519	178%
Eaux pluviales	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	100%
Prime d'épuration	4 000 000	9 365 355	4 000 000	4 886 975	122%
Autres	2 095 010	1 284 027	1 895 010	4 021 324	212%
Total produits de gestion	98 177 010	100 461 206	99 695 010	112 962 607	113%
Produits exceptionnels	25 000	4 411 667	25 000	1 443 759	
Reprises provisions		475 899		48 921	
Total recettes de fonctionnement	98 202 010	105 348 772	99 720 010	114 455 287	115%

Elles sont composées :

des produits de gestion à hauteur de 113,0M€ :

- **la redevance assainissement** s'élève à 85,4M€ et représente 75 % des recettes du budget assainissement ;
 - **la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) et les branchements** pour 12,6 M€ ;
 - **la participation eaux pluviales**, versée par le budget général, représente 6M€ ;
 - **la prime d'épuration** à 4,9M€ est en baisse par rapport à 2020 du fait de l'effet de rattrapage comptable constaté sur 2020. Le niveau 2021 est du même ordre de grandeur que celui constaté en 2019 (4,2M€) ;
 - **les autres recettes de gestion** s'élèvent à 4,0M€.
- **des produits exceptionnels** : 1,4M€ en 2021 dont 1,0 M€ lié à des régularisations comptables de rattachements ;
 - **de reprise de provisions** : 0,05 M€.

4. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement hors restes à réaliser s'élèvent à 41,2M€ soit une évolution de +3,3 M€ (+8,8%).

Dépenses d'investissement	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Acquisitions / Matériel	6 011 700	1 727 187	29%	2 690 350	4 280 638	159%	2 553 451	148%
Etudes	5 147 200	2 135 910	41%	4 973 322	2 671 036	54%	535 126	25%
Travaux	32 021 600	22 098 686	69%	32 306 500	23 008 485	71%	909 800	4%
Aides déléguées de l'Agence de l'Eau	300 000	129 712	43%	250 000	141 005	56%	11 293	9%
Autre	200 000	878 700	439%	200 000	0	0%	-878 700	-100%
Dépenses Inv. Hors dette et opé.	43 680 500	26 970 195	62%	40 420 172	30 101 164	74%	3 130 969	11,6%
Restes à réaliser (RAR)		334 919			873 568		538 649	161%
Investissement hors dette yc les RAR	43 680 500	27 305 114	63%	40 420 172	30 974 733	77%	3 669 619	13,4%
Emprunts et dettes assimilées	11 400 000	10 904 645	96%	11 350 000	11 121 044	98%	216 399	2%
Total dépenses Invest. hors RAR	55 080 500	37 874 840	69%	51 770 172	41 222 208	80%	3 347 369	8,8%
Total dépenses Invest. yc RAR	55 080 500	38 209 759	69%	51 770 172	42 095 777	81%	3 886 018	10,2%

Les principaux programmes financés concernent :

- **le réseau de collecte des eaux usées** : 11,0 M€ (soit +2,5M€/CA 2020) dont 7,4M€ dédiés aux réseaux et 3,5M€ aux branchements au réseau d'assainissement collectif ;

- **la lutte contre la pollution et les inondations** : 9,9M€ (soit -0,5M€/CA 2020) composés essentiellement de la gestion patrimoniale pour 6,0 M€, l'extension des réseaux de dépollution pour 2,3M€ et la gestion du risque inondation pour 0,9M€ ;

- **la rénovation des stations d'épuration et le traitement des boues** pour 5,2M€ (-0,7M€/CA 2020) avec principalement la station d'épuration de Marquette (1,1 M€), les stations de pompage et de relèvement (0,8M€), la métrologie (0,8M€) et la station d'épuration de Wattrelos (0,8M€) ;

- **les aides déléguées par l'Agence de l'Eau** à 0,1M€ ;

- **les autres dépenses** : 3,0M€ avec l'intégration d'ouvrages d'assainissement ;

Enfin, **l'amortissement de la dette** s'élève à 11,1M€ en 2021.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2,2M€ et 1,7M€ hors emprunts contre 4,5 M€ en 2020.

Recettes d'investissement	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation	BP 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Subventions	3 047 544	3 755 641	123%	2 355 916	532 749	442%	-3 222 892	-86%
Aides déléguées	150 000	80 716	54%				-80 716	-100%
Autres		669 477		100 000	1 206 212		536 735	80%
Recettes d'investissement hors dette	3 197 544	4 505 835	141%	2 455 916	1 738 961	141%	-2 766 873	-61,4%
Avances	2 416 081	0		2 330 398	488 886		488 886	
Emprunts	10 495 494	2 848 688	27%	8 682 447	0		-2 848 688	-100%
Total	16 109 119	7 354 523	46%	13 468 761	2 227 848	605%	-5 126 675	-69,7%

Les recettes d'investissement sont principalement composées :

- **des subventions de l'Agence de l'eau** : 0,5M€;
- **de diverses recettes** : 1,2M€.
- **des avances versées par l'Agence de l'eau** : 0,5M€ ;

5. Résultats et agrégats financiers

- **L'épargne brute s'élève à 51,7M€, soit +10,7M€ (+26%).** La capacité de désendettement baisse et atteint 2,0 ans ;
- **L'épargne s'élève à 40,6M€, soit +10,5M€ (+35%) ;**
- **L'encours de dette diminue de 10,6M€ (soit -9%) par rapport à 2020 et s'élève à 102,6M€ ;**

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	104 872 873	114 406 366
Dépenses de fonctionnement	63 830 589	62 673 788
Epargne brute	41 042 284	51 732 578
Amortissement de la dette	10 904 645	11 121 044
Epargne nette	30 137 639	40 611 533
Provisions	418 133	-961 718

Résultats		
Résultat de fonctionnement	17 572 468,81	25 326 749,66
Résultat reporté de fonctionnement	13 872 922,28	27 100 164,77
Résultat cumulé de fonctionnement	31 445 391,09	52 426 914,43
Résultat d'investissement	11 474 397,75	-10 259 241,20
Résultat reporté d'investissement	-15 484 705,00	-2 956 090,26
Résultat cumulé d'investissement	-4 010 307,25	-13 215 331,46
Résultat global	27 435 083,84	39 211 582,97
Solde des restes à réaliser	-334 919,07	-873 568,47
Résultats définitifs	27 100 164,77	38 338 014,50

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	39,1%	45,2%
Financement de l'investissement	108,4%	125,5%
Encours de dette	113 221 623	102 589 465
Capacité de désendettement	2,8	2,0

Résultat 2021 :

Le **résultat global** de clôture de l'exercice 2021 de la section de fonctionnement présente un excédent de 52 426 914,43 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de clôture (après reports) de -13 215 331,46 €.

Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser s'établit à **38 338 014,50 €**.

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif 2021 ainsi présenté ;
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable public de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique ;
- 4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 873 568,47 € en dépenses;
- 5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022 ;
- 6) de déclarer les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. Damien CASTELAIN n'ayant pas pris part au vote.